Chapitre 5 : Le début du procès.

Par fictionenmasse

Publié sur Fanfictions.fr.
Voir les autres chapitres.

Le lendemain matin toute l'équipe sauf Aizawa,Mello et Watari(le juge jugea inutile d'avoir autant de témoins) fut convoqué au tribunal pour le procès de L'accusé qui portait le nom de Giovanni Accidenti.

A leurs arrivés au tribunal, un policier essoufflé vint à leurs rencontre et dit a M.Soichiro :

- No-nous avons un problème !

- Et quel est-il ? Demanda M.Soichiro.

Le policier reprit son souffle et lui répondit :

- Les 2 enfants, le vieil homme et le suspect ont disparus !

Toute l'équipe s'étonna de cette nouvelle.

- Depuis combien de temps ont-ils disparus ? Questionna L.

- Depuis 6h.Répondit le policier.

Matsuda demanda si la police avait une piste. Le policier allait lui répondre quand son téléphone sonna. Il s'excusa et décrocha. La conversation dura moins d'1 minute. Le policier raccrocha se tourna vers M.Soichiro Yagami le visage grave et lui dit :

- Nous avons retrouvés les 2 enfants, le vieil homme et le suspect.

Matsuda s'exclama :

- C'est super ! Mais…pourquoi faîtes vous cette tête ?

Le policier avala sa salive et regarda Matsuda droit dans les yeux avant de prononcer ces mots :

- Nous les avons retrouvés dans un vieil entrepôt. Le suspect était évanouis ou sol à environ 3 mètres du vieil homme et du corps sans vie des 2 enfants.

Un long silence s'installa.

Matsuda le brisa :

- Attendez, les 2 enfants….ils….ils sont morts ?

Le policier baissa les yeux et hocha la tête avant d'ajouter :

- Oui ils sont morts, poign….poignardés par un couteau.

- C'est impossible…. Chuchota Matsuda. Non….non….

L s'avança vers le policier et lui demanda:

- Je suppose que les empreintes de l'accusé sont sur le couteau ?

- Ou-oui .répondit étonné le policier

Avant même que Matsuda puisse parler, le policier les fit entrer dans le tribunal.

En entrant dans le tribunal, ils remarquèrent Giovanni Accidenti sur le banc des accusés et le vieil homme sur l'emplacement réservé au public. Ils apprirent sont nom du policier. Il s'appelait Matt Road.

Ils s'installèrent sur l'emplacement du public.

Le juge prit place. Il prit son marteau et le frappa sur le socle en bois posé sur son bureau.

- Le procès de Giovanni Accidenti peut maintenant commencer.

Il s'arrêta regarda autour de lui puis reprit :

- Mais....je ne vois ni l'avocat de la défense ni le procureur. Et sans procureur, je serais obligé d'acquitté l'accusé de toutes les charges retenu contre lui.

A ces mots une voix cria à travers le tribunal :

- UN INSTANT !

Tout le monde se retourna vers la personne concerné.

Un homme vêtu d'un manteau rouge muni d'une fraise (collerette au niveau du coup)

et de lunette entra dans la salle.

Le juge l'interpella :

- Excusez-moi, mais qui êtes vous ?

L'homme réajusta ses lunettes et poussa un long soupira avant de répondre :

- Je suis Miles Edgeworth, je suis le procureur dans cette affaire.

Le juge hocha la tête pour montrer sa compréhension.

Miles Edgeworth prit place du côté du procureur.

Le juge reprit :

- Bien, mais il me manque toujours l'avocat de la défense. Sans lui, je devrais déclarer coupable de toutes les charges retenus contre M.Accidenti.

Le juge attendit 1 min puis leva son marteau pour frapper son socle en b….

- UN INSTANT !

Une voix s'éleva dans le tribunal.

Le juge chercha d'où provenait cette voix.

- Qui à crié ? Demanda-t-il.

L se leva et dit :

- C'est moi votre honneur.

Du brouhaha survint du public, le juge frappa avec son marteau le socle de bois.

Le public se tût immédiatement.

- Qui a-t-il témoin ? Demanda le juge.

- Je vais remplacer l'avocat de l'accusé le temps de son arrivé.dit L

- Je vois. Avez-vous votre diplôme et votre badge d'avocat ? Demanda le juge.

Matsuda se pencha vers L et lui demanda :

- Depuis quand es-tu avocat Ryuzaki ?

- Depuis longtemps, j'ai du le devenir pendant une mission délicate.

L sortit ses papiers ainsi que son badge d'avocat. Un policier les examina puis fit un signe du pouce au juge.

Le juge répondit par un mouvement de tête.

- Puisque tous est en règle, je ne vois aucun inconvéni...

M. Edgeworth coupa la parole au juge :

- OBJECTION ! Votre honneur, cet homme ne peut être l'avocat de l'accusé. D'après l'article 245-2 du code pénal, tous retardataires ne peuvent êtres acceptés au tribunal sauf cas exceptionnels. Je demande donc que cet imposteur soit exclu du tribunal.

- OBJECTION ! Lança L. Il y a une contradiction dans votre raisonnement.

Selon vous, il faut exclure les retardataires du tribunal n'est-ce pas ?

- C'est exact. Répondit M.Edgeworth

- Donc si l'on suit votre raisonnement, c'est vous qui êtes arrivé en retard, j'étais présent dès le début du procès ! C'est donc vous qui devez être exclu !

Le juge se tourna vers M.Edgeworth.

- Monsieur....

-Ryuzaki. Compléta L.

- C'est ça, M.Ryuzaki n'a pas tord.

M.Edgeworth se mordit la lèvre inférieure, puis souffla :

- Malheureusement, les lois japonaise stipulent que l'article 245-2 ne s'appliquent qu'aux personnes possédants la nationalité japonaise, or ce n'est pas mon cas puisque que je suis américain. Bien tenté M.Ryuzaki, vous semblez plus intelligent que ce que je ne pensais.

Le juge frappa avec son marteau sur le socle de bois.

- C'en est assez, l'audience est maintenant ouverte, M.Edgeworth, veuillez commencer votre examen préparatoire.

- Avec plaisir votre honneur. L'accusé, M. Giovanni Accidenti est accusé de multiples meurtres dont celui des 2 enfants qui étaient censés témoignés aujourd'hui.

Le juge remercia M.Edgeworth.

- Bien, l'accusation veut-elle appeler un témoin à la barre ?

- L'accusation appelle M. Matt Road à la barre. Répondit M. Edgeworth.

Matt Road s’avança à la barre des témoins. Une ambiance pesante s’installa alors dans le tribunal.

Publié sur Fanfictions.fr.
Voir les autres chapitres.

Les univers et personnages des différentes oeuvres sont la propriété de leurs créateurset producteurs respectifs.
Ils sont utilisés ici uniquement à des fins de divertissement etles auteurs des fanfictions n'en retirent aucun profit.
2024 © Fanfiction.fr - Tous droits réservés